



# VOUS AVEZ REPÉRÉ UN NID DE FRELON ASIATIQUE ?

**ATTAQUONS-LES ENSEMBLE!**

CONTACTEZ LE N° VERT

**0 800 10 40 11**

**Est+érel**  
**côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

## ➤ **Pourquoi Estérel Côte d'Azur Agglomération s'engage ?**

LE FRELON ASIATIQUE – VESPA VELUTINA NIGRITHORAX EST UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ACCIDENTELLEMENT INTRODUITE EN FRANCE EN 2004. IL A ÉTÉ DÉTECTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS NOTRE RÉGION EN 2010 ET DANS LE VAR EN 2013.

Sa présence sur notre territoire implique différents risques en termes de :

- Sécurité publique : les piqûres d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons...) peuvent être dangereuses et occasionner choc anaphylactique, œdème de Quincke ou arrêt cardiaque. Les frelons surveillent les abords de leur nid et attaquent en général systématiquement tout intrus se trouvant à moins de 5 à 10 mètres. Ils utilisent des phéromones pour communiquer et peuvent poursuivre les intrus pour les repousser loin du nid.
- Sauvegarde de l'apiculture et de préservation de la biodiversité : C'est un super-prédateur redoutable pour tous les insectes pollinisateurs et plus particulièrement les abeilles. Il conduit les ruches jusqu'à la mort par un prélèvement excessif de butineuses et un stress de la population restante qui, n'osant plus sortir, meurt de faim. Le frelon asiatique n'a en revanche pas, pour sa part, de réel prédateur et prolifère donc très vite.

### **IMPORTANT**

Une colonie de frelons asiatiques mange environ 11 kg d'insectes en une année !

En réponse aux inquiétudes de la population, de l'Union des Apiculteurs du Var (UAV) et du Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Var (GDSA83), Estérel Côte d'Azur Agglomération a examiné ce problème de sécurité publique et de sauvegarde de l'apiculture varoise et décidé de s'engager.

L'agglomération dispose d'un service de Lutte Contre les Nuisibles (LCN) dont l'objectif est d'améliorer le confort de vie des administrés et de garantir leur sécurité en endiguant la prolifération de certains insectes invasifs dans le respect de l'environnement. Déjà en charge de campagne de lutte contre les moustiques, les chenilles processionnaires du pin et le charançon rouge du palmier, ce service a donc été missionné pour élaborer un plan de lutte contre le frelon asiatique.

## ➤ **Avant toute demande, assurez-vous de bien identifier le frelon asiatique**

COMMENT LE RECONNAÎTRE ? ATTENTION AUX CONFUSIONS ! NE CONFONDEZ PAS LE FRELON ASIATIQUE AVEC LE FRELON EUROPÉEN.

## LE FRELON ASIATIQUE



**Nom scientifique:** *Vespa velutina Nigrithorax*

**Taille:** environ 3 cm (plus petit que le frelon européen)

**Couleurs de l'insecte:**

- Tête orange, front noir

- Thorax : entièrement brun noir
- Abdomen : Dominante brun noir avec un segment jaune
- Pattes : jaunes

**Taille, forme et caractéristiques du nid :**

- Selon la saison, nid primaire généralement proche du sol ou secondaire en hauteur.
- En moyenne, de 5 à 80 cm de haut sur 5 à 60cm de diamètre
- Localisation: 73% arbres, 10% bâtiments, 3% haies...
- Forme de goutte d'eau, ovoïde ou sphérique
- Ouverture petite et latérale

## LE FRELON EUROPÉEN



**Nom scientifique:** *Vespa crabro*

**Taille:** environ 4 cm (plus grand que le frelon asiatique)

**Couleurs de l'insecte:**

- Thorax brun-rougeâtre
- Abdomen à dominante jaune clair avec bandes noires
- Pattes noires et brun-rouges

**Taille, forme et caractéristiques du nid :**

- En moyenne, 60 cm de haut et 30 cm de diamètre
- Localisation: arbres creux, cheminées, rarement aérien
- Forme cylindrique
- Ouverture large vers le bas

### IMPORTANT

L'hiver, le nid ne présente, la plupart du temps, plus de danger car les frelons adultes sont morts et donc ne protègent plus le nid. Ce dernier est abandonné en fin de cycle annuel et n'est pas ré-habité l'année suivante. Il se dégradera avec le temps au gré des intempéries.

Seules les reines survivent à l'hiver en se cachant par groupe de 2 à 5, dans un endroit thermiquement stable (cavités sous terre, sous une tuile...).

# Le cycle de vie du frelon asiatique

FONDATION

CROISSANCE  
DE LA COLONIE

PRÉDATION  
IMPORTANTE  
SUR LES ABEILLES

REPRODUCTION

HIVERNATION  
DES REINES  
FONDATRICES

MARS



Émergence des reines fondatrices  
1 reine = 1 nid primaire



AVRIL

MAI



Premières ouvrières



JUIN

JUILLET

Migration vers nid principal



AOÛT



Fort impact sur l'apiculture  
et la biodiversité



SEPTEMBRE

Accouplement

OCTOBRE



NOVEMBRE

Mort des ouvrières et des mâles



DÉCEMBRE

JANVIER



FÉVRIER

Nid visible mais inactif

## ➤ Vous avez repéré un nid de frelon asiatique sur le domaine public ou sur votre propriété

Surtout ne le détruisez pas vous-même ! Signalez-le au service LCN ! Un dispositif collectif de lutte intégralement financé par Estérel Côte d'Azur Agglomération : aucune facturation ne vous sera demandée.

Vous pouvez effectuer un signalement en contactant le service LCN via :

- Une plateforme de signalement numérique en vous rendant sur le site internet [esterelcotedazur-agglo.fr](http://esterelcotedazur-agglo.fr) → rubrique environnement → Lutte Contre les Nuisibles → Signaler un nid de frelon asiatique ou en scannant le QR Code :
- Un standard téléphonique en appelant le numéro vert **0800 10 40 11**.



**Attention :** le nid doit être visible et actif. Ne pas signaler la présence d'individus isolés en déplacement.

## ➤ Que se passe-t-il ensuite ?

Un agent du service LCN se rendra tout d'abord sur site pour repérer le nid et vérifier qu'il s'agisse bien de frelon asiatique.

- Cas n°1 : Si le nid est localisé sur le domaine public, les agents du service LCN procéderont à sa destruction dans les meilleurs délais.
- Cas n°2 : Si le nid se trouve sur votre propriété, les agents se déplaceront à votre domicile pour collecter toutes les informations nécessaires à la préparation de l'intervention. Une entreprise missionnée par l'agglomération vous fixera ensuite un rendez-vous pour procéder à la destruction du nid.
- Cas n°3 : Si le nid est implanté chez un tiers, les agents se rapprocheront du propriétaire afin de l'informer de la situation et le sensibiliser aux risques en présence. Avec son accord, la démarche de destruction de la colonie sera mise en œuvre comme précédemment.

**Pour information :** Le choix des produits insecticides s'est orienté sur des substances à effet choc sans rémanence dans le temps. Cette gamme de produit permet d'obtenir une efficacité de traitement sans nécessité de décrocher le nid. Une fois traité, il ne restera qu'une enveloppe de cellulose vide qui se dégradera naturellement avec le temps. Le nid ne sera jamais recolonisé par l'insecte.

**IMPORTANT :** les hyménoptères endémiques comme le frelon européen, les abeilles, la guêpe, la scolie des jardins, l'abeille charpentière... sont exclus du présent dispositif de lutte. Seuls les nids de frelon européen implantés sur le domaine public et représentant un risque sanitaire avéré pour la population feront l'objet d'une prise en charge spécifique.

**Estérel,  
côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

*Un destin en commun.*

DIRECTION ENVIRONNEMENT ET TRANSITIONS  
SERVICE LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

624, chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël  
Tél. 04 94 19 68 51 - [environnement@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:environnement@esterelcotedazur-agglo.fr)

[esterelcotedazur-agglo.fr](http://esterelcotedazur-agglo.fr)